



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Sources de financement :

Avance de fonds de préparation : Lettre N° DIEN/DI/ 2022L-15213

Procédure Internationale restreinte

PRESTATIONS D'ETUDES DE FAISABILITE DE LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET A SELINGUE (PDI-BS), DANS LA ZONE DE SELINGUE, MALI.

Réf : 0001-2023/DNGR/PDI-BS

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Marché à Prix Forfaitaire

2. Description du marché

- Une étude de faisabilité technico-économique des aménagements en maîtrise totale pour la mise en valeur des plaines de : i) Lèda (1600 ha) et ; ii) Ouaramandiana (1732 ha) soit un total de 3 332 ha bruts ;
- Une étude de faisabilité technico-économique des pistes suivantes :

- 1- Nènèko- Faraba: **40 km**;
- 2- Village de Gouala – Plaine: **6 km**;
- 3- Base vie ODRS – Siraninkélé – Sirakoro: **11,5 km**;
- 4- Base vie ODRS – Secteur 2 : **2 km**;
- 5- Base vie ODRS – Secteur 3 : **2,5 km**;
- 6- Maninkoura – Secteur 1 : **2,5 km**;

Soit un total de **64,5 km de pistes rurales**

- Un avant- projet – détaillé et un projet de dossier d'appel d'offres pour la réalisation des activités retenues;
- Une étude de rentabilité économique ;

- Identification des mesures d'atténuation avec un PGES et des d'activités génératrices de revenus favorables aux femmes et aux jeunes ;
- Les études d'impact environnementales et social (EIES) relatives à l'ensemble de la phase 2 du projet intégrant les aménagements hydro-agricoles, les pistes rurales (64,5 km) d'accès aux casiers ainsi que les AGR prévues.

3. Nombre et intitulé des lots

Lot unique

4. Budget maximal

Quatre cent millions de franc CFA (400 000 000 F CFA)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux bureaux d'études installés dans la zone UEMOA. La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

01/05/2024

10. Durée de mise en œuvre du marché

Huit (08) mois

Avis de sollicitation de manifestations d'intérêt

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble:

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire.

- a) Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen (calculé sur les années 2020, 2021, et 2022) supérieur à 400 000 000 de francs CFA ;
- b) Avoir une trésorerie et des équivalents de trésorerie en début et fin d'exercice globalement excédentaires.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Le consultant doit avoir au moins dix (10) d'expérience général et fournir les justificatifs suivants :

- Certificat professionnel en rapport avec le présent marché tel que la carte professionnelle ;
- Certificat d'enregistrement à l'ordre des ingénieurs conseils pour les bureaux nationaux ;

Justifier la présence au sein de son personnel, les profils suivants :

- Un (1) Ingénieurs en génie civil, génie rural Bac 5 ou équivalent avec au moins 10 ans d'expérience ;
- Un (1) Agroéconomiste ou équivalent Bac+5 avec au moins 10 ans d'expérience ;
- Un (1) Ingénieur Agronome Bac+5 spécialistes des Organisations Paysannes (OP) avec au moins 10 ans d'expérience ;

Fournir les documents administratifs suivant :

- Attestation portant immatriculation au registre du commerce ;
- Statut juridique.

3) Capacité technique du soumissionnaire

Avoir réalisé avec satisfaction, au cours des trois dernières années 2020,2021 et 2022 une mission similaire de chacune des études suivantes :

- Missions d'études, de faisabilité (réalisé jusqu'au niveau APD) de nouveaux périmètres irrigués ou de réhabilitation de périmètre irrigués d'au moins 2 000 ha durant les années 2020, 2021 et 2022 ;
- Missions d'études (réalisé jusqu'au niveau APD) relatives aux infrastructures hydro agricoles (digues, canaux, seuils, barrages hydro agricoles) durant les années 2020, 2021 et 2022 ;

La liste des candidats présélectionnés comprendra six (06) candidats.

Si plus de six (06) candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les six meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

✚ Le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 3

✚ La valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 3

N.B. le premier critère de comparaison additionnel doit être appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les six meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 6^e position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse.

SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt est prévue pour : 23/01/2024 à 10 heures 00 minute GMT

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du *Formulaire de soumission* standard, disponible auprès de l'Autorité contractante. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre (en dehors des documents demandés dans ledit Formulaire) ne sera pas pris en considération.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre **09 heures 00 minute GMT et 16 h 00 minute GMT du lundi au jeudi et de 09 heures 00 minute GMT et 11 heures 30 minutes GMT les vendredis**, auprès de l'Autorité contractante, par mail à l'adresse : sagerusdominus@gmail.com avec copie à gaoussou.barry@yahoo.fr, par téléphone au :
Chargé des Acquisitions : +223 66 04 68 68
Assistant du Coordinateur : +223 66 96 73 80

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, en précisant l'objet "**Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt relatif à l'études de faisabilité de la deuxième phase du Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et a Sélingué, dans la zone de Sélingué** », au plus tard le **23/12/2024 à 10 heures 00 minutes** à l'adresse ci-dessous :

Programme de Développement de l'Irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS),

Quartier : Niamakoro - Citée UNICEF

Rue : 99999

Porte : 487

1^{er} Étage/ bureau de : l'assistant du Coordinateur National

Numéro de téléphone : +223 66 96 73 80

Ville : BAMAKO

Pays : MALI

Avis de sollicitation de manifestations d'intérêt

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 H30 minutes GMT dans la salle de réunion du PDI-BS. Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées. L'envoi par courrier électronique n'est pas autorisé.

16. Debriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard son offre) n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque Ouest Africaine de Développement, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

NB : Le PDI-BS se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis de sollicitation de manifestation d'intérêt (**AMI**).

POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE
LE SECRETAIRE GENERAL



Daniel Siméon KELEMA
Chevalier de l'Ordre National